



## Finestate lance sa première opération de co-living

Finestate vient d'acquérir dans le 15<sup>ème</sup> arrondissement de Paris un foncier destiné à la création d'une résidence de co-living dont elle sera à la fois propriétaire et opérateur. Cet immeuble, de haute qualité environnementale, proposera en location de longue durée à des jeunes professionnels une vingtaine d'appartements (studios ou petits 2 pièces) disposant de tout le confort (kitchenette, salle d'eau, dressing, Wifi, TV), et d'espaces communautaires tels que salon, espace de co-working, salle de sport, laverie, local à vélos, home cinema, jardin privatif, toit-terrasse.

Située près du métro Duplex, cette résidence bénéficiera d'un emplacement privilégié au sein d'un quartier jeune et animé, notamment grâce à la présence de nombreux commerces et services, et très bien desservi par les transports en commun : Métro : lignes 6, 8, 10 ; RER : C ; Bus : 42, 80, 61, 12, Noctilien (à 5-10min) ; station Velib.

La transaction a été signée par l'étude Haussmann (Me Olivier Trichet), la mission d'architecte est confiée à Brice Piechaczyk (agence ENIA), et divers partenariats ont été préparés avec les futurs intervenants du projet.

Contact : Maryse Aulagnon : 06.12.72.74.48

Alain Chaussard : 06.07.46.82.72

\*

\* \*

### *A propos de Finestate*

*Finestate est la marque de co-living que développe MAB Finances après sa sortie du capital d'Affine. Elle a été créée par Maryse Aulagnon, et Alain Chaussard en est directeur général. Son ambition est de constituer un portefeuille de résidences de co-living de qualité à Paris et, progressivement, dans les autres capitales européennes, dont Bruxelles où des projets ont déjà été identifiés.*